



**INSTITUTION ADOUR**

Hautes-Pyrénées - Gers - Landes - Pyrénées-Atlantiques

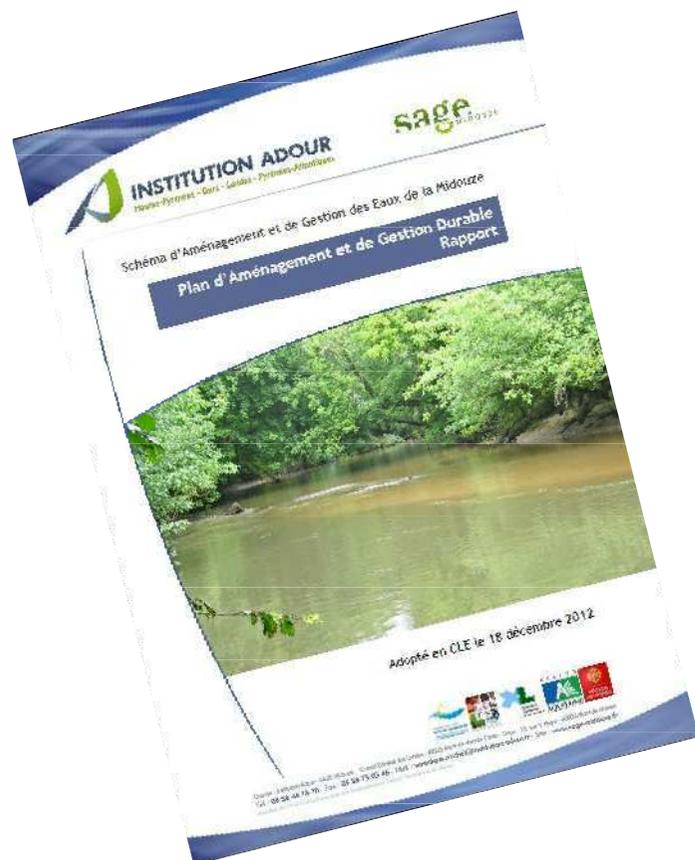


Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux de la Midouze

# Tableau de bord de suivi du SAGE 2017



# SOMMAIRE

## Introduction

## I - Etat qualitatif et quantitatif de la ressource en eau

### Qualité des eaux superficielles

### Evolution de la qualité des eaux de rivière aux stations - Etat DCE

### Suivi de l'étiage 2016

- Suivi et respect des débits cibles
- Gestion des ouvrages de soutien d'étiage
- Restrictions

## II - Suivi de la mise en œuvre du SAGE

### Aspect quantitatif

Avancement du programme ressource

### Aspect qualitatif

Assainissement

Décharges sauvages sur la qualité de l'eau

### Annexe : Bilan d'activités 2017

# INTRODUCTION

## Le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux de la Midouze : pour répondre à quels enjeux ?

Le bassin versant de la Midouze rencontre depuis une vingtaine d'années des problèmes de gestion de l'eau.

Les étiages sont de plus en plus sévères et précoces, entraînant des arrêtés de restriction d'usage tôt dans la saison ; les zones humides (lagunes, tourbières, marais...) - riches d'une biodiversité importante et spécifique - s'assèchent petit à petit... en bref, l'eau se fait rare !

Quant à la qualité de l'eau, elle s'est fortement dégradée, notamment en raison de l'urbanisation croissante (rejets domestiques, ruissellement des surfaces imperméabilisées), du développement des traitements des cultures (engrais, produits phytosanitaires) et des importants rejets industriels, mais aussi à cause de la diminution des débits qui ne permettent plus d'assurer une dilution suffisante.

Il était donc temps d'analyser ces différents problèmes d'une manière globale, en concertation avec tous les usagers, afin de réfléchir aux solutions à y apporter. La Commission Locale de l'Eau a ainsi été installée en 2005 et a travaillé durant 7 années à l'élaboration d'un SAGE dont le Plan d'Aménagement et de Gestion Durable (PAGD) et le règlement seraient partagés par l'ensemble des membres (adoption du SAGE à l'unanimité moins deux abstentions).

Approuvé depuis le 29 janvier 2013, le SAGE est ainsi constitué de 70 « mesures » et 4 règles dans l'optique de répondre aux enjeux d'atteinte du bon état des masses d'eau, de gestion quantitative de la ressource, de préservation et restauration des milieux aquatiques et zones humides et de sécurisation de l'alimentation en eau potable (enjeu transversal).

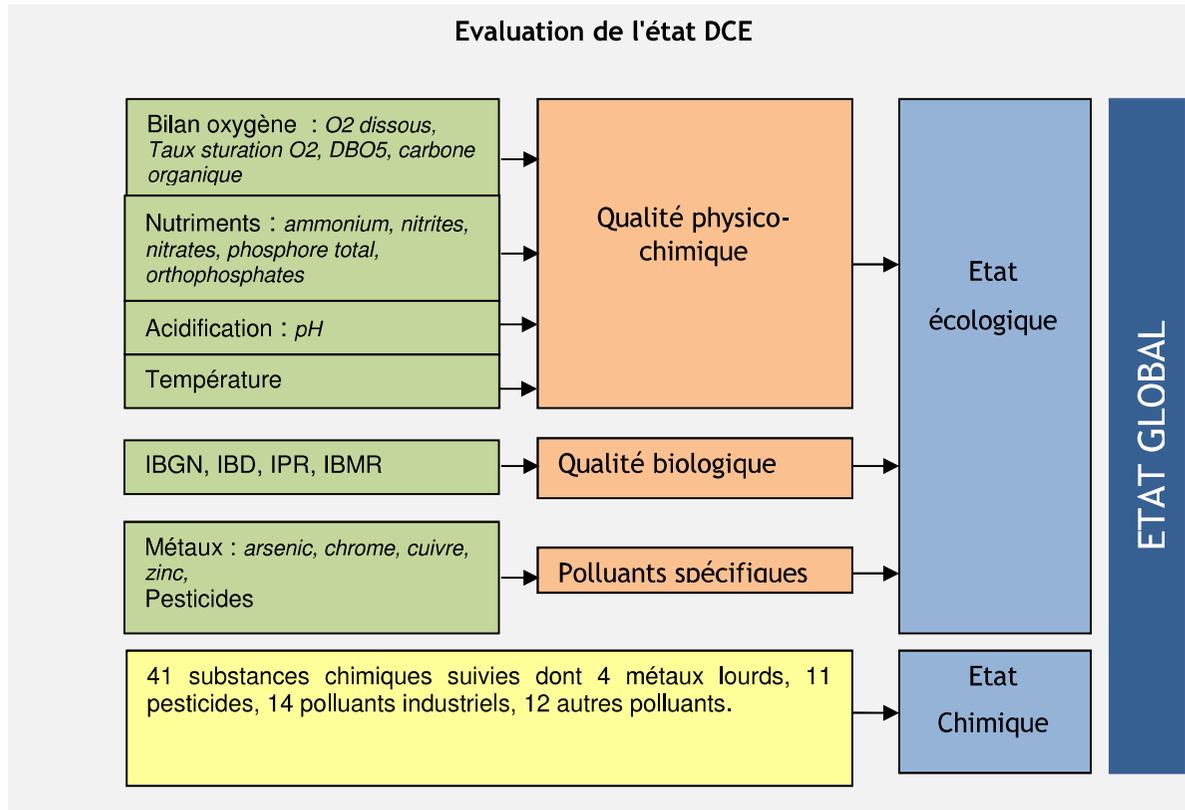
## Le tableau de bord du SAGE : un outil de suivi de la mise en œuvre du SAGE

Le suivi des actions d'un SAGE à travers la création d'un tableau de bord permet à la Commission Locale de l'Eau d'évaluer la mise en œuvre du SAGE sur le bassin versant.

Le tableau de bord 2017 présente en première partie le suivi annuel de l'état qualitatif des masses d'eau du bassin et le bilan de l'étiage 2016 ; la deuxième partie est consacrée à la mise à jour de l'état de l'assainissement collectif sur le bassin et de la cartographie des décharges sauvages. Le bilan d'activités de l'animation du SAGE est joint en Annexe.

## QUALITE DES EAUX SUPERFICIELLES

# QUALITE DES EAUX SUPERFICIELLES



La DCE définit le "bon état" d'une **masse d'eau** de surface lorsque l'état écologique et l'état chimique de celle-ci sont au moins bons.

► **L'état écologique** d'une masse d'eau est déterminé à l'aide d'éléments de qualité : biologiques (espèces végétales et animales), hydromorphologiques et physico-chimiques. Il est défini en cinq classes : très bon, bon, moyen, médiocre et mauvais.

► **L'état chimique** d'une masse d'eau de surface est déterminé au regard du respect des normes de qualité environnementales (NQE) par le biais de valeurs seuils. Deux classes sont définies : bon (respect) et pas bon (non-respect). 41 substances sont contrôlées : 8 substances dites dangereuses (annexe IX de la DCE) et 33 substances prioritaires (annexe X de la DCE)

## Etat écologique aux stations

### **Extrait - SIE Agence de l'Eau Adour-Garonne**

Lorsqu'une station est jugée pertinente pour l'évaluation de l'état écologique d'une masse d'eau, cette évaluation repose sur le suivi de plusieurs compartiments : la physico-chimie, la biologie et les polluants spécifiques. Si une masse d'eau est dite « fortement modifiée » (MEFM), seule une partie de la biologie mesurée (diatomées) sur les stations est conservée. De même, l'évaluation de l'état chimique repose sur le suivi de 41 substances chimiques. Les concentrations et les maxima mesurés de chacune d'entre elles doivent respecter des Normes de Qualité Environnementales définies dans l'Arrêté du 25 janvier 2010.

Toutefois, l'évaluation finale de l'état écologique et chimique à l'échelle de la masse d'eau est réalisée « à dire d'expert » et soumise à validation des Secrétariats Techniques Locaux (STL). Cette expertise permet de traiter les cas particuliers (nombre insuffisant d'analyses, limites de quantification plus élevées que les seuils environnementaux, bruit de fond géochimique ...)

## QUALITE DES EAUX SUPERFICIELLES

### ■ Evolution de la qualité des eaux aux stations : Etat DCE

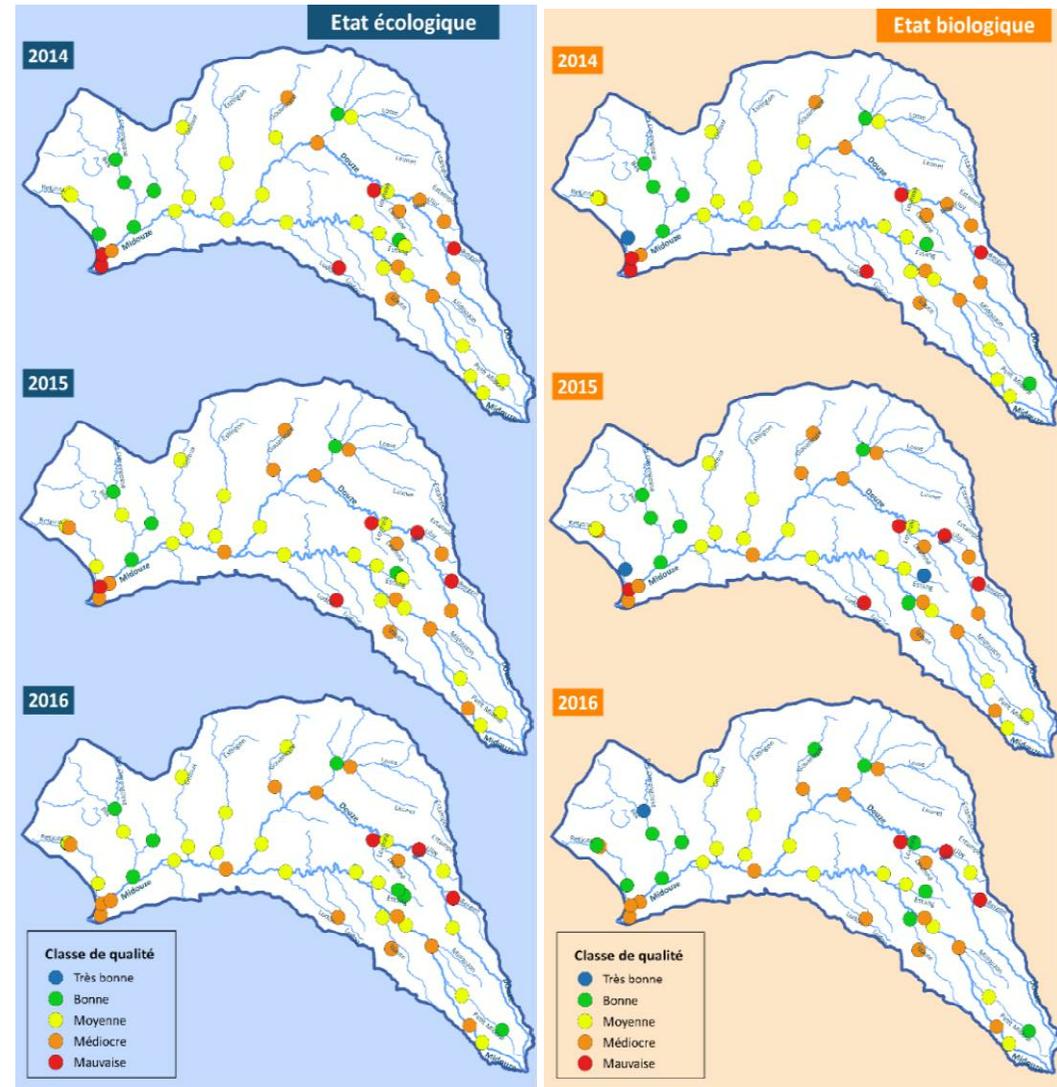
En 2016, 48 stations de mesure permettent le suivi de la qualité des eaux de rivière :

- 18 stations sur le bassin versant de la Midouze (aval) ;
- 14 stations sur le bassin versant de la Douze, dont une station non suivie pour les paramètres biologiques ;
- 16 stations sur le bassin versant du Midou, dont une station non suivie pour les paramètres biologiques sur l'Estang.

On constate depuis 2014 une légère amélioration de la qualité écologique de la Midouze, en aval sur la station d'Audon. Cette progression s'explique par le passage de l'état mauvais à médiocre des critères biologique et polluants spécifiques. De même, la qualité des eaux de l'amont de la Douze est passée de médiocre à moyenne sur certaines stations entre 2015 et 2016, même si l'ensemble du cours d'eau présente toujours une qualité non satisfaisante.

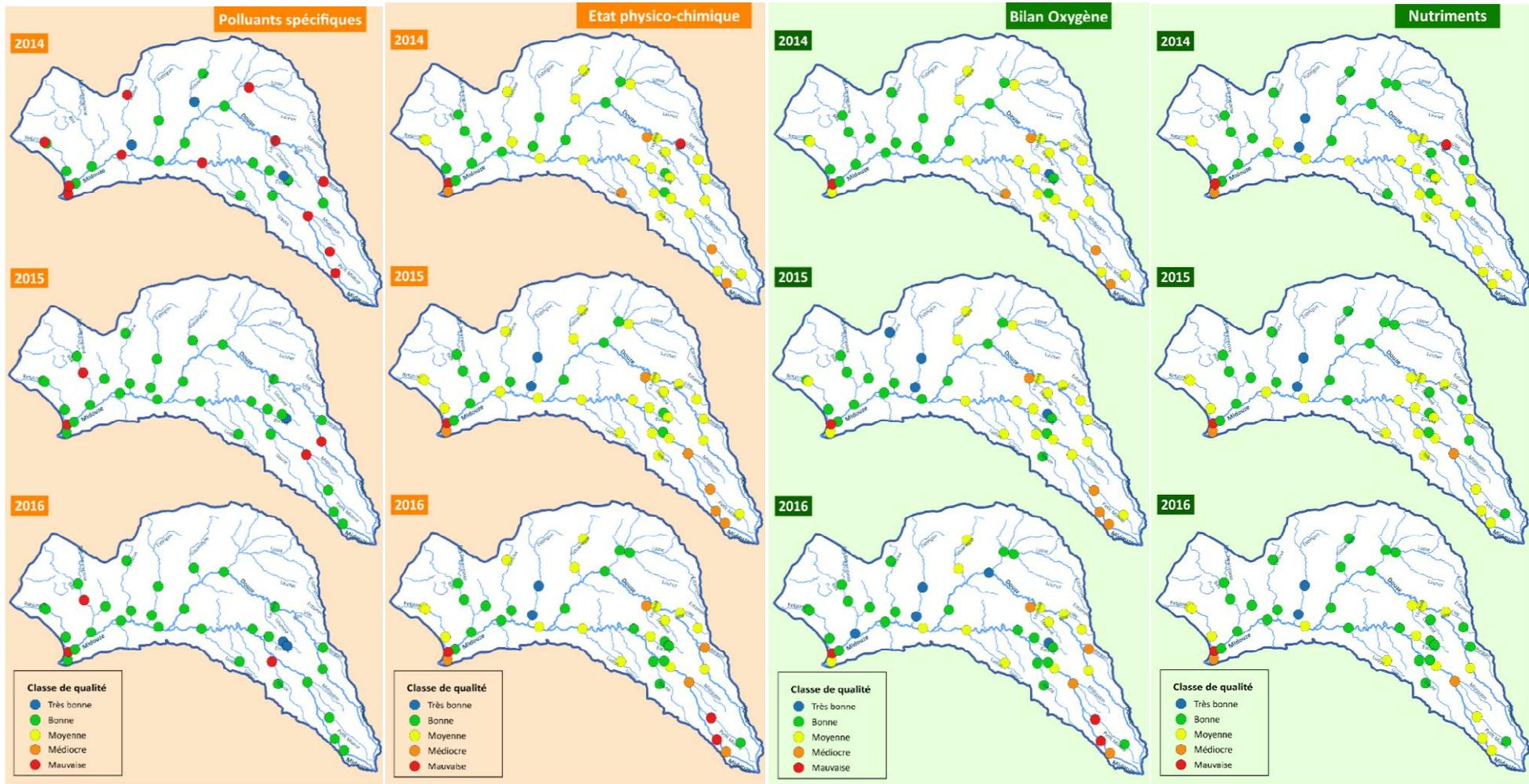
Le Bez conserve en 2016 une qualité très satisfaisante sur l'ensemble des paramètres mesurés.

En 2016 le bassin du Midou présente une situation écologique globalement similaire aux années précédentes, seules les stations de Mondebat sur le Petit Midour et de Hontanx sur le Ludon sont respectivement passées d'un état moyen à bon, et d'un état mauvais à médiocre.



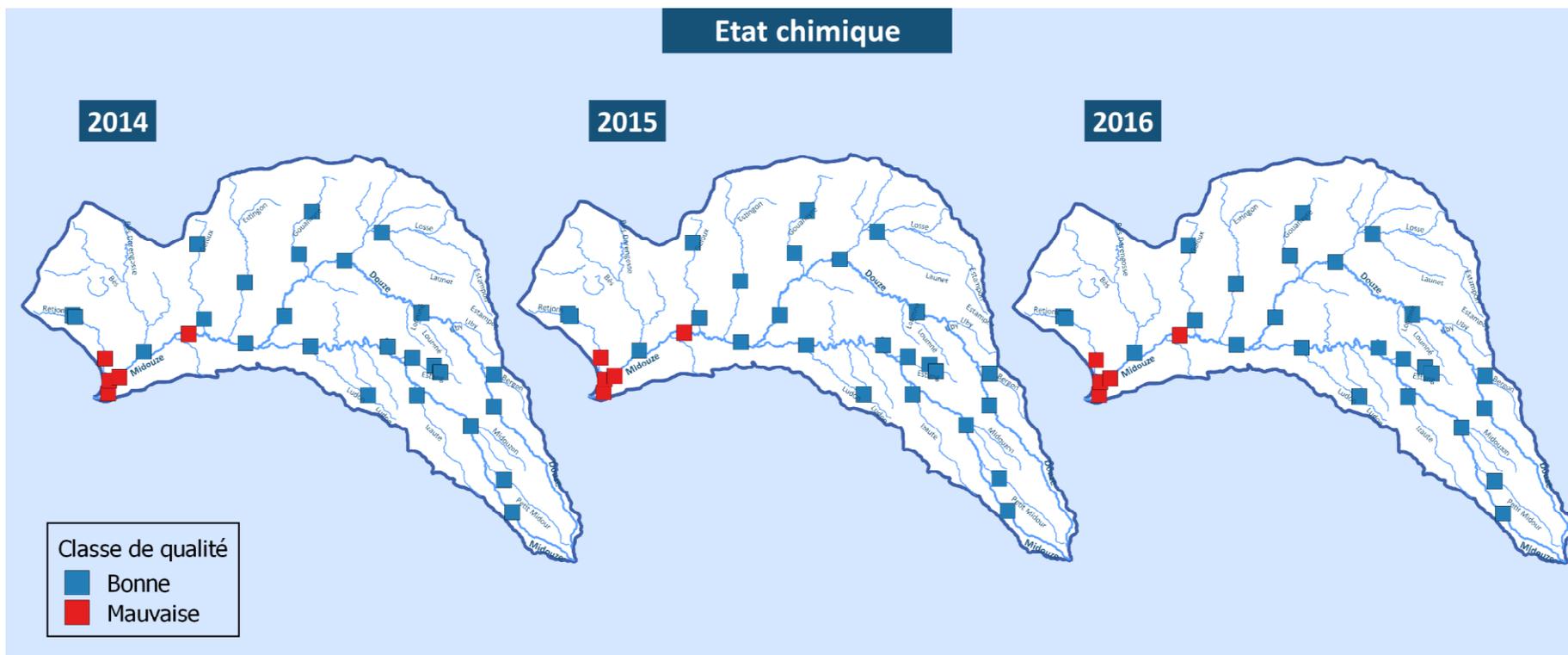
Source d'information : SIE Adour-Garonne

Depuis 2016 les calculs sont effectués sur trois années glissantes conformément à l'arrêté du 27 juillet 2015 (l'année 2013 correspond ainsi à la période 2011-2013, l'année 2014 à la période 2012-2014 etc...)  
Les résultats des tableaux de bords précédents ont en conséquence été revus pour les années 2013 et 2014.



Source d'information : SIE Adour-Garonne  
 Depuis 2016 les calculs sont effectués sur trois années glissantes conformément à l'arrêté du 27 juillet 2015  
 (l'année 2013 correspond ainsi à la période 2011-2013, l'année 2014 à la période 2012-2014 etc...)  
 Les résultats des tableaux de bords précédents ont en conséquence été revus pour les années 2013 et 2014

## Etat chimique



L'état chimique mesuré sur le Retjons et la Midouze en amont de leur confluence est passé de bon à mauvais entre 2013 et 2014. Depuis, l'état chimique des masses d'eau superficielles est resté inchangé, ou du moins les améliorations ou dégradations ne sont pas suffisamment significatives pour modifier le classement. Les deux points noirs se situent en amont et aval d'Audon, au niveau de la confluence du Retjons et de la Midouze, et en aval de la confluence entre la Midouze et le Geloux.

Source d'information : SIE Adour-Garonne

Depuis 2016 les calculs sont effectués sur trois années glissantes conformément à l'arrêté du 27 juillet 2015 (l'année 2013 correspond ainsi à la période 2011-2013, l'année 2014 à la période 2012-2014 etc...)

Les résultats des tableaux de bords précédents ont en conséquence été revus pour les années 2013 et 2014.

# Evolution de la qualité des eaux de rivières aux stations - Etat DCE

Sous-bassin de la Midouze

	MIDOUZE															
	224000				225100				226000				226500			
	Bégaar				Tartas				Campagne				Mont-de-M.			
	2013	2014	2015	2016	2013	2014	2015	2016	2013	2014	2015	2016	2013	2014	2015	2016
<b>Ecologie</b>																
<b>Phys.chimie</b>	N-O	N-O	N-O								N		N	N	N	
<b>Biologie</b>																
<b>Pol.spécif.</b>																
<b>Chimie</b>	M-I				M	M			M	M						

	RETJONS												BES				BES d'A.				R. LASSUS											
	224100				225000				225080				225095				225300				225340				225350				225320			
	Tartas				Rion-des-L.				Rion2				Rion3				Saint-Yaguen				Villenave				Arengeosse				Ousse-Suzan			
	2013	2014	2015	2016	2013	2014	2015	2016	2013	2014	2015	2016	2013	2014	2015	2016	2013	2014	2015	2016	2013	2014	2015	2016	2013	2014	2015	2016	2013	2014	2015	2016
<b>Ecologie</b>																																
<b>Phys.chimie</b>	N-O	N-O	N-O		N		N		0-N	0-N	0-N		N	N	N																	
<b>Biologie</b>																																
<b>Pol.spécif.</b>																																
<b>Chimie</b>	M	A-M			I																											

	GELOUX								ESTRIGON											
	226030				226040				226050				226102				226150			
	Campet-L.				Saoutergrue				Garein				Uchacq				Cère			
	2013	2014	2015	2016	2013	2014	2015	2016	2013	2014	2015	2016	2013	2014	2015	2016	2013	2014	2015	2016
<b>Ecologie</b>																				
<b>Phys.chimie</b>	N	N		O					AC	AC	AC									
<b>Biologie</b>																				
<b>Pol.spécif.</b>																				
<b>Chimie</b>																			A	A

Classe qualité d'état écologique	Classe qualité d'état chimique
<ul style="list-style-type: none"> <li><span style="color: blue;">■</span> Très bonne</li> <li><span style="color: green;">■</span> Bonne</li> <li><span style="color: yellow;">■</span> Moyenne</li> <li><span style="color: orange;">■</span> Médiocre</li> <li><span style="color: red;">■</span> Mauvaise</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li><span style="color: blue;">■</span> Bonne</li> <li><span style="color: magenta;">■</span> Mauvaise</li> </ul>
<u>Paramètres déclassants</u>	<u>Paramètres déclassants</u>
AC Acidification N Nutriments (azote et phosphore) O Bilan oxygène T Température	A Autres polluants M Métaux lourds P Pesticides

Source d'information : SIE Adour-Garonne

Depuis 2016 les calculs sont effectués sur trois années glissantes conformément à l'arrêté du 27 juillet 2015 (l'année 2013 correspond ainsi à la période 2011-2013, l'année 2014 à la période 2012-2014 etc...)  
 Les résultats des tableaux de bords précédents ont en conséquence été revus pour les années 2013 et 2014.

## Sous-bassin du Midou

	MIDOUR																							
	229000				229100				229135				229140				229160				219170			
	Bougue				Lannemaignan				Laujuzan				Caupenne				Loussous-D.				Couloume-M			
	2013	2014	2015	2016	2013	2014	2015	2016	2013	2014	2015	2016	2013	2014	2015	2016	2013	2014	2015	2016	2013	2014	2015	2016
<b>Ecologie</b>																								
Phys.chimie		O-N	0		O-N	O-N	O-N		O-N	O-N	O-N		O-N	O-N	O-N		O	O-N	O-N		O	O-N	O-N	
Biologie																								
Pol.spécif.																								
<b>Chimie</b>																								

	LUDON				ESTANG				ARBOUZZ				Affit ESTANG							
	229050				229120				229123				229121				229122			
	Hontanx				Mauléon-d'Ac				Estang				Estang				Estang			
	2013	2014	2015	2016	2013	2014	2015	2016	2013	2014	2015	2016	2013	2014	2015	2016	2013	2014	2015	2016
<b>Ecologie</b>																				
Phys.chimie	O	O	O-N		N	O-N	O-N		O-N	N	N						O			
Biologie																				
Pol.spécif.																				
<b>Chimie</b>																				

	IZAUTE				R. SAULE				R. MOULIE				PETIT MIDOUR							
	229125				229130				229133				229145				229148			
	Monlezun-d'A				Magnan				Maupas				Sabazan				Mondébat			
	2013	2014	2015	2016	2013	2014	2015	2016	2013	2014	2015	2016	2013	2014	2015	2016	2013	2014	2015	2016
<b>Ecologie</b>																				
Phys.chimie	O-N	O-N	O-N		O-N	O-N	N		O	O			O-N	O-N	O-N		O-N	O-N	O	
Biologie																				
Pol.spécif.																				
<b>Chimie</b>																				

## Sous-bassin de la Douze

	DOUZE															
	227000				228280				228600				228800			
	Saint-Avit				Mauvezin-d'Ac				Manciet				Lupiac			
	2013	2014	2015	2016	2013	2014	2015	2016	2013	2014	2015	2016	2013	2014	2015	2016
<b>Ecologie</b>																
Phys.chimie					O	O-N	O-N		O-N	O	O		O-N	O-N	O-N	
Biologie																
Pol.spécif.																
<b>Chimie</b>																

	GOUANEYRE								ESTAMPON								R. TAUZIE			
	227240				227260				228000				228100				228080			
	Maillères				Lencouacq				Roquefort				Saint-Gor				Retjons			
	2013	2014	2015	2016	2013	2014	2015	2016	2013	2014	2015	2016	2013	2014	2015	2016	2013	2014	2015	2016
<b>Ecologie</b>																				
Phys.chimie		O	O		O-Ac	O-Ac	O-Ac										O	O		
Biologie																				
Pol.spécif.																				
<b>Chimie</b>																				

	R. LARRAZIEU				LOUMNE				UBY				BERGON							
	228250				228290				228340				228350				228500			
	Labastide-d'Ac				Hage				Cazaubon Pt				Cazaubon				Réans			
	2013	2014	2015	2016	2013	2014	2015	2016	2013	2014	2015	2016	2013	2014	2015	2016	2013	2014	2015	2016
<b>Ecologie</b>																				
Phys.chimie					O-N	O	O						O-N	O	O		O-N	O-N	O-N	
Biologie																				
Pol.spécif.																				
<b>Chimie</b>																			P	

Source d'information : SIE Adour-Garonne

Depuis 2016 les calculs sont effectués sur trois années glissantes conformément à l'arrêté du 27 juillet 2015 (l'année 2013 correspond ainsi à la période 2011-2013, l'année 2014 à la période 2012-2014 etc...) Les résultats des tableaux de bords précédents ont en conséquence été revus pour les années 2013 et 2014.

## SUIVI DE L'ETIAGE 2016

## ■ Suivi et respect des débits cibles\*

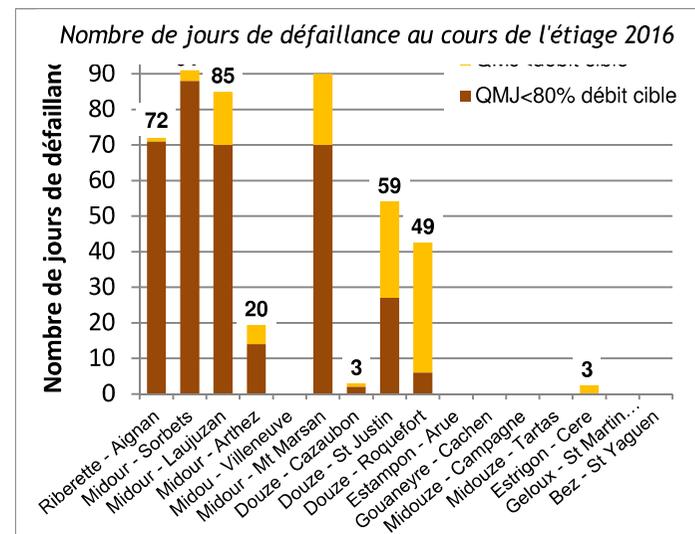
Compte tenu des conditions météorologiques pré-étiage et pendant l'étiage de l'année 2016 (faible apport pluviométrique, sécheresse), on recense des déficits significatifs sur l'amont du bassin versant de la Midouze. Le bassin du Midour constitue la zone la plus critique : les débits moyens mesurés ont été inférieurs aux débits cible pendant de nombreux jours sur la majorité des stations de

*Respect des objectifs et déficits aux points consignés  
au cours de l'étiage 2016 (1er juin au 31 octobre)*

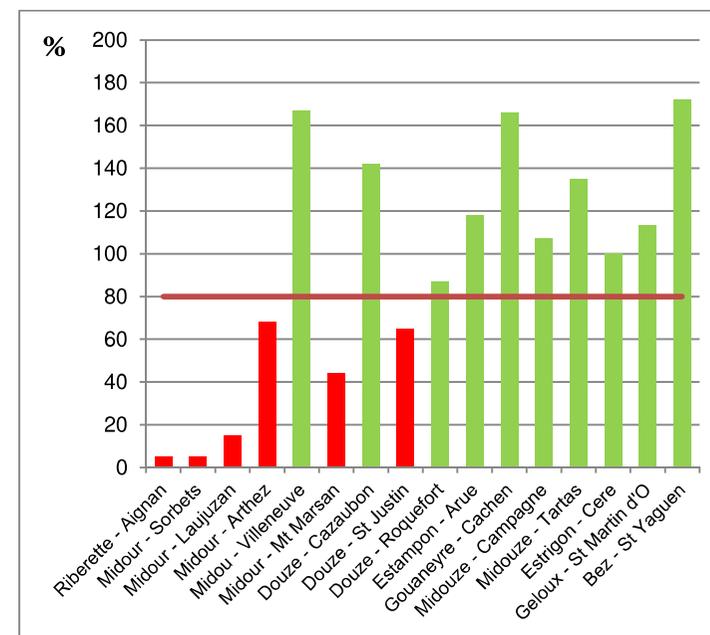
BV	Cours d'eau	Station	Dept	Débit cible (m3/s)	QMJ < débit cible		QMJ < 80% débit cible	VCN10			QMJ mini (m3/s)
					Nb jour	% défaillance pendant étiage	Nb jour	valeur m3/s	date	VCN10/débit cible %	
Midour	Riberette	Aignan	32	0,01	72	47	71	0,000	19-28/09	<5	0,000
	Midour amont	Sorbets amont	32	0,03	91	59	88	0,000	17-26/08	<5	0,000
	Midour inter	Laujuzan	32	0,08	85	56	70	0,012	16/08-04/09	15	0,002
	Izaute	Monlezun	32	0,03							
	Midour aval 1	Arthez	40	0,12	20	13	14	0,081	04-13/09	68	0,090
	Midour aval 2	Villeneuve de Marsan	40	0,225	0	0	0	0,376	04-13/08	167	0,290
	Ludon	Bogue	40	0,21							
	Midour aval 3	Mont-de-Marsan	40	1,6	90	59	70	0,706	09-18/08	44	0,580
	Douze	Douze amont	Cazaubon	32	0,06	3	2	2	0,085	07-16/09	142
Douze inter		Saint-Justin	40	0,15	59	39	27	0,098	11-20/10	65	0,085
Douze inter		Roquefort	40	0,35	49	32	6	0,305	11-20/08	87	0,250
Estampon		Arue	40	0,84	0	0	0	0,989	03-12/09	118	0,950
Gouaneyre		Cachen	40	0,23	0	0	0	0,382	03-12/09	166	0,380
Douze aval		Mont-de-Marsan	40	2,4							
Midouze	Midouze	Campagne	40	5,6	0	0	0	5,984	11/08-09/09	107	5,720
	Midouze	Tartas	40	5,3	0	0	0	7,144	15/08-03/09	135	6,860
	Estrigon	Cère	40	0,5	3	2	0	0,499	13/09-12/09	100	0,480
	Geloux	Saint-Martin-d'Oney	40	0,33	0	0	0	0,373	10/08-08/09	113	0,360
	Bez	Saint-Yaguen	40	0,76	0	0	0	1,305	11/08-09/09	172	1,280
Retjons	Tartas	40	0,33								

\* Le respect des débits objectifs est évalué en fonction de deux critères :

- nombre de jours de défaillance (nombre de jours où le débit journalier est inférieur au débit objectif) ;
- rapport VCN10/débit objectif. Au sens du SDAGE, pour tenir compte des situations d'étiages difficiles et des aléas de gestion, le débit objectif est considéré comme satisfait lorsque le VCN10 (débit minimal moyen sur 10 jours consécutifs) est supérieur à 80 % de la valeur du débit objectif.



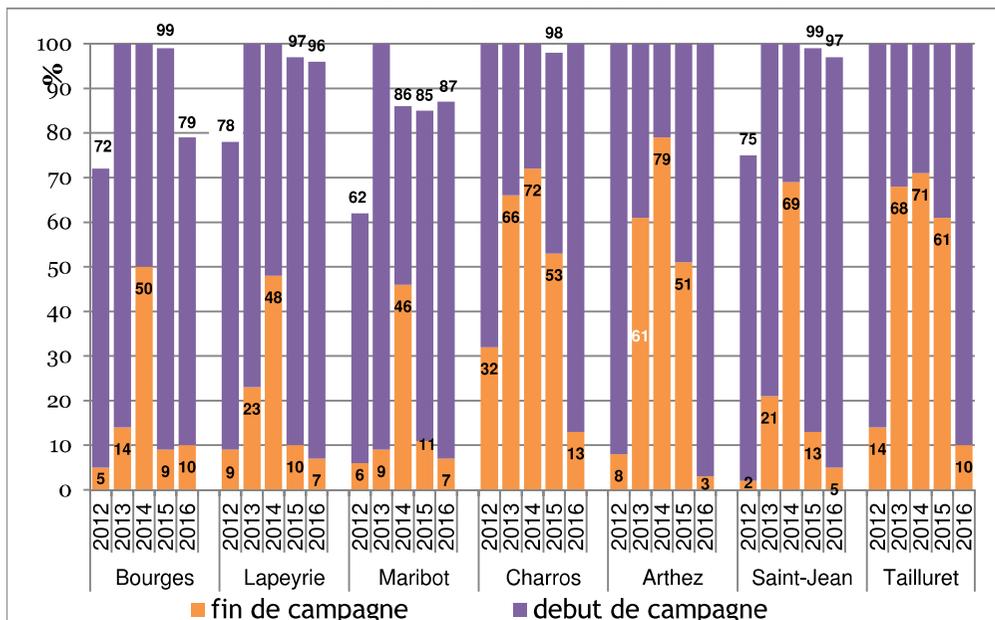
Respect du débit cible (VCN10/débit cible en %) - Etiage 2016



## Gestion des ouvrages de soutien d'étiage

Les conditions de sécheresse ont conduit à une forte sollicitation des réservoirs de soutien d'étiage. Tous les réservoirs, excepté celui de Charros, terminent la campagne d'étiage avec seulement 10 % de leur capacité remplie, ou moins. Le niveau du plan d'eau de Tailluret a même atteint le culot piscicole, et il a été décidé de diminuer le débit réservé au cours d'eau aval pour préserver les écosystèmes aquatiques.

Taux de remplissage (%) des réservoirs de soutien d'étiage en début (1er juin) et fin de campagne (31 octobre)



## Restrictions

Les restrictions de prélèvements pendant l'étiage ont été particulièrement élevées au cours de l'année 2016 sur le Midour, le Midou et le Ludon. La gestion de crise sur les cours d'eau non réalimentés a conduit à l'application de la mesure 3 de manière plus fréquente que les années précédentes. Seule la zone Midouze a été relativement épargnée.

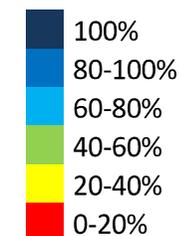
Etat des restrictions pour l'étiage 2016 (nombre de jours)

Zone	Mesure 1 alerte	Mesure 2 - restriction 25%	Mesure 3 restriction 50%	Mesure 4 Arrêt total	
GERS	Midour - Petit Midour	0	0	0	80
GERS	Douze	0	0	0	68
LANDES	Zone 5 - Midou	0	0	81	0
LANDES	Zone 5 - Midouze amont	64	0	0	0
LANDES	Ludon	0	60	26	0
LANDES	Zone 4 - Adour aval et Midouze aval	49	0	0	0
LANDES	Midou réalimenté par Charros	0	0	0	25
LANDES	Midou réalimenté par Arthez	0	0	0	21
LANDES	Midou réalimenté par Tailluret	0	0	0	37

Mesure 1 : alerte  
 Mesure 2 : alerte : restrictions 25% -  
 Mesure 3 : alerte renforcée : restrictions 50%  
 Mesure 4 : crise (arrêt)

Taux de remplissage des ouvrages de soutien d'étiage - Etiage 2016

Nom stockage	Cours d'eau	capacité Mm3	30/05/2016	06/06/2016	13/06/2016	20/06/2016	27/06/2016	04/07/2016	11/07/2016	18/07/2016	25/07/2016	01/08/2016	08/08/2016	15/08/2016	22/08/2016	29/08/2016	05/09/2016	12/09/2016	19/09/2016	25/09/2016	03/10/2016	10/10/2016	17/10/2016	24/10/2016	31/10/2016
Lapeyrie	Midour	0,626	96	96	95	95	94	92	82	73	62	46	25	13	13	10	9	9	9	16	8	16	7	7	7
Bourgès	Midour	0,5	79	79	79	79	79	75	64	55	43	33	20	12	12	11	11	11	11	11	11	10	10	10	10
Maribot	Midour	1	87	86	86	86	85	82	71	61	47	31	20	11	10	10	9	9	9	8	8	8	8	8	7
Charros	Midour	1,2	100	100	100	100	100	97	93	87	80	69	62	50	35	23	12	10	10	12	12	11	11	12	13
Arthez	Hartaou (afit Midour)	0,8	100	100	100	100	100	99	97	94	82	71	62	53	46	31	20	10	10	9	9	6	6	4	3
Saint Jean	Douze	2,5	97	97	96	95	95	92	83	73	59	45	31	18	10	8	7	7	6	6	6	6	6	6	5
Tailluret	Loumne (afit Douze)	1	100	100	100	100	100	99	94	86	70	56	42	31	15	9	9	7	7	7	7	8	9	9	10



## II - SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DU SAGE

*Nota : Pour le tableau de bord 2017, seules quelques actions sont présentées ici en complément du bilan d'activités 2017 ; cela ne représente pas de façon exhaustive les actions menées sur le bassin versant par la structure porteuse du SAGE et l'ensemble des acteurs*

La sous-disposition A3P5 du PAGD prévoit de créer des réserves en eau supplémentaires pour combler le déficit estimé à près de 11 Mm<sup>3</sup> pour l'ensemble du bassin de la Midouze.

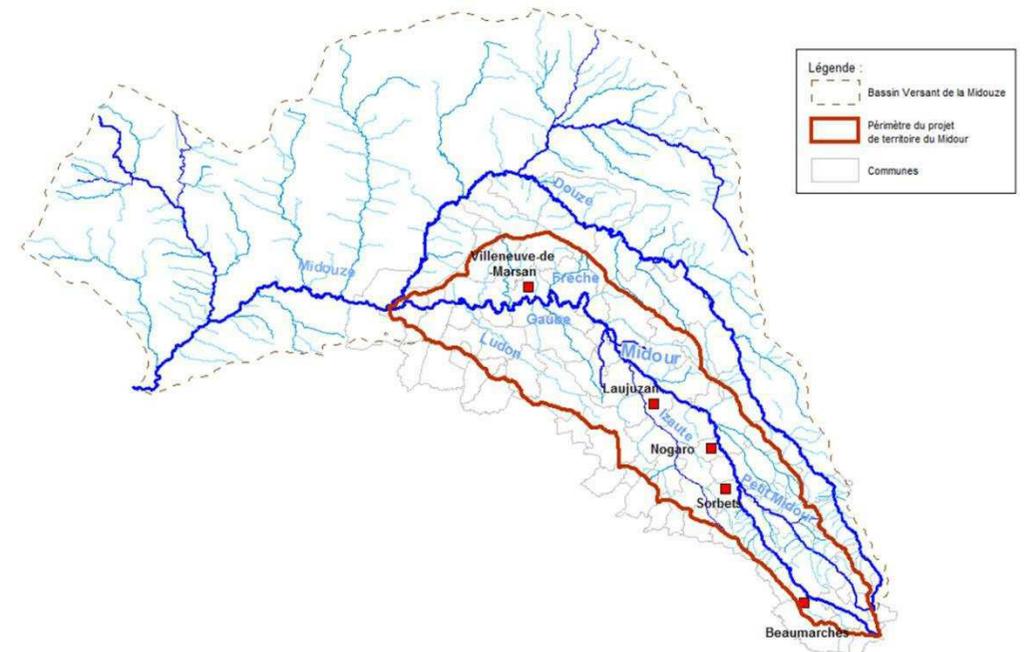
La CLE Midouze a délibéré le 4 novembre 2015 pour confier à l'Institution Adour le portage des projets de territoire du bassin, à travers la mise en place d'un comité de pilotage local spécifique, et ainsi engager une réflexion sur le territoire du SAGE. Le bassin versant du Midour a été identifié comme prioritaire au regard des déficits observés, et en Mars 2016 a débuté la démarche de Projet de Territoire.

Une première phase de concertation auprès des services de l'Etat, collectivités, syndicats, associations environnementales et représentants du monde agricole, a permis d'établir un état des lieux de la ressource en eau sur le bassin. Une version « en projet » de ce diagnostic est disponible depuis Octobre 2017 (cf site internet de l'Institution Adour).

D'un point de vue quantitatif, l'état des lieux met en exergue un déficit sur le bassin versant, qui s'accroîtrait au regard des conditions climatiques (étiages plus sévères, prolongation de l'étiage sur le mois d'Octobre). Aujourd'hui les ressources du bassin sont sollicitées principalement pour l'agriculture, et pour l'alimentation en eau potable dans une plus faible mesure. Les prélèvements autorisés sur une année pour l'irrigation sont de l'ordre de 24 Mm<sup>3</sup>. Or, les volumes consommés, même s'ils présentent d'importantes variabilités selon les années, sont moindres. La baisse des débits sur les cours d'eau entraîne des restrictions de prélèvements, et ce malgré un soutien assuré par les 5 réservoirs présents, d'un volume mobilisable de 4,09 Mm<sup>3</sup>.

Le bilan besoins-ressources réalisé en 2008 dans le cadre du SAGE de la Midouze identifiait un déficit de 6,3 Mm<sup>3</sup> sur le bassin du Midour.

### Périmètre du Projet de Territoire Midour



Suite à ce diagnostic, clôturé par une réunion publique tenue le 3 Octobre 2017, une nouvelle étape a été entamée consistant à la recherche de solutions et d'actions possibles pour pallier aux besoins en eau.

Information préalable  
des usagers

Etat des lieux &  
Analyse socio-économique

Choix des solutions et des pistes  
d'actions possibles sur le territoire

Rédaction du  
«Projet de Territoire»

Contact : Marion ALVAREZ - [marion.alvarez@institution-adour.fr](mailto:marion.alvarez@institution-adour.fr)

Infos, comptes-rendus, études, diagnostic :

<http://www.institution-adour.fr/index.php/projet-de-territoire-midour.html>

# ASPECT QUALITATIF

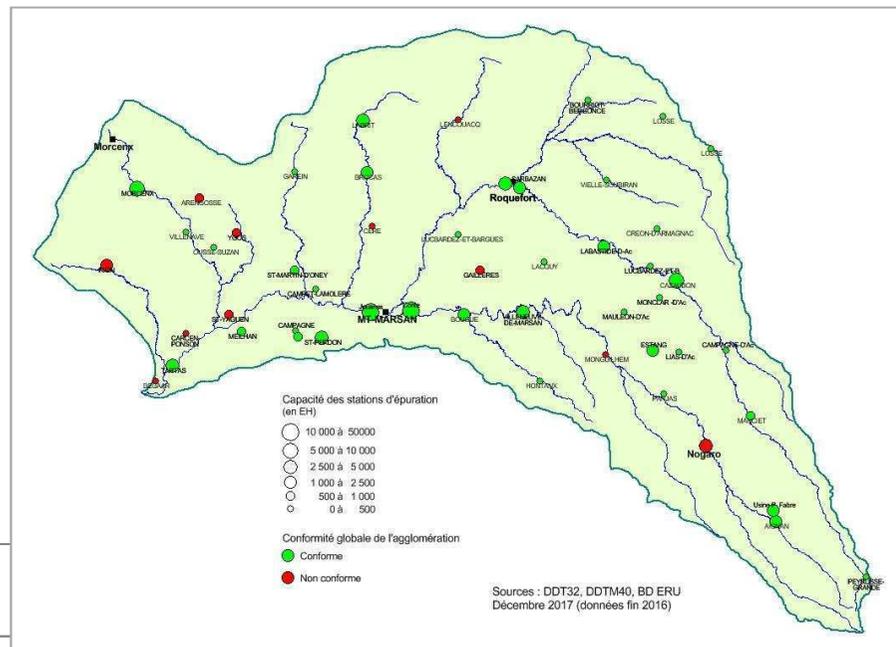
D1P1

## Connaître et améliorer les rendements des réseaux d'assainissement collectif

En 2016 on comptabilise 51 systèmes d'assainissement collectif, pour une capacité totale d'épuration de 125 757 EH. Dix de ces systèmes sont classés comme non conformes, la plupart pour des raisons d'équipements peu performants (station d'épuration dont la capacité n'est plus suffisante, systèmes vieillissants, ...). Seul le système d'assainissement de Nogaro présente une inconformité provoquée par la défaillance des réseaux de collecte.

Afin d'améliorer la performance des systèmes d'assainissement et la qualité des rejets, 5 diagnostics ont été réalisés en 2016 (pour une capacité de 87 500 EH), dont 4 concernent des systèmes non conformes dus à des stations d'épuration obsolètes. En parallèle, 7 diagnostics étaient en cours (pour une capacité de 12 767 EH), et 1 diagnostic a été demandé (5 200 EH).

Conformité ERU des systèmes d'assainissement collectif - 2016



Réseaux non conformes en 2016

Code	Agglomération	Type	Capacité STEU (EH)	Conformités				Diagnostic et mesures de déversement par temps de pluie	Causes de non-conformité et observations
				Équipement	Performances	Collecte	Globale		
32	MONGUILHEM	Séparatif	260	Non	Non	N/A	Non	Mauvaises performances	
32	NOGARO	Unitaire	2800	Oui	Non	Non	Non	Rejets directs, réhabilitation du DO de tête en 2016 Réseau séparatif récent : pas de déversement à priori	Pose réseau séparatif le long du ruisseau de Bioué programmés en 2017
32	PANJAS	Séparatif	190	Oui	Non	N/A	Oui		Mauvaises performances
40	ARENGOSSE	Mixte	500	Non	Non	N/A	Non	Diagnostic en cours	STEP obsolète non conforme depuis 2014 (Mauvaises performances)
40	BEGAAR	Séparatif	300	Non	Non	N/A	Non		STEP obsolète non conforme - projet de raccordement sur Tartas
40	CARCEN-PONSON	Séparatif	200	Oui	Non	N/A	Non		STEP obsolète
40	CERE	Séparatif	300	Non	Non	N/A	Non		capacité STEP atteinte
40	GAILLERES-GOURGUES	Séparatif	500	Oui	Non	N/A	Non		Dysfonctionnement de la STEP
40	HONTANX	Séparatif	300	Oui	Oui	N/A	Oui	Diagnostic réalisé, pas de mesure temps de pluie	
40	LABASTIDE-D-ARMAGNAC	Mixte	2000	Oui	Oui	Oui	Oui	Diagnostic en cours pas de mesure temps de pluie	
40	LENCOUACQ	Séparatif	270	Oui	Non	N/A	Non		STEP obsolète : projet à l'étude
40	MONT-DE-MARSAN-Conte	Unitaire	30000	Oui	Oui	Oui	Oui	Diagnostic réalisé, DO en cours d'autorisation et d'équipement	Réalisation d'un bassin tampon sur DO prévue en 2018
40	MONT-DE-MARSAN-Jouanas	Unitaire	43600	Oui	Oui	Oui	Oui	Diagnostic réalisé, DO en cours d'autorisation et d'équipement	nouvelle STEP prévue en 2019-2020
40	MORCENX	Séparatif	5200	Oui	Oui	Oui	Oui	Diagnostic en cours, DO de tête équipé	
40	RION-DES-LANDES	Mixte	2250	Non	Non	N/A	Non	Diagnostic réalisé, DO à équiper	Nelle STEP de 4000 EH prévue en 2018
40	ROQUEFORT-Landes	Mixte	4267	Oui	Oui	Oui	Oui	Diag en cours, DO de tête équipé	
40	SAINT-YAGUEN	Mixte	500	Non	Non	N/A	Non	Diagnostic réalisé, STEP obsolète	STEP obsolète ; nouvelle STEP prévue en 2018 avec rejet dans Midouze
40	SARBAZAN	Séparatif	1000	Oui	Oui	N/A	Oui	Diag en cours	capacité STEP atteinte
40	TARTAS	Mixte	4000	Oui	Oui	Oui	Oui	Diag Tartas-Begaar en cours, DO de tête équipé	
40	VILLENEUVE-DE-MARSAN	Mixte	2500	Oui	Oui	Oui	Oui	Diag en cours, DO de tête équipé	
40	YGOS-SAINT-SATURNIN	Unitaire	800	Non	Non	N/A	Non	Diagnostic réalisé, pas de mesure temps de pluie	STEP obsolète et saturée à refaire

## Réduire l'impact des décharges sauvages sur la qualité de l'eau

Dans le cadre du diagnostic territorial réalisé sur son bassin versant de la Midouze a répertorié une cinquantaine de points de dépôts sauvages, dans ou à proximité des cours d'eau. Des actions sont prévues dans le Plan Pluriannuel de Gestion en cours d'élaboration pour traiter et supprimer ces points de dépôts. Le syndicat du Midou et de la Douze a également répertorié une dizaine d'anciennes décharges sauvages.

